

# JARNY MAG



L'ESPACE RACHEL FOGLIA  
UNE BELLE RÉHABILITATION !



## VIE CITOYENNE 6

Augmenter l'implication des citoyens



## FINANCES 10

Un poste qui monte en puissance



## TRAVAUX/URBANISME 14

Répartir les tâches pour gagner en efficacité



## ILS FONT JARNY 16

Donner son sang : générosité et solidarité



## SAISON CULTURELLE 18

Spectacles à voir à Jarny !

# AGENDA DE MI-OCTOBRE 2017 À JANVIER 2018

## DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY\*

### OCTOBRE

- MARDI 17** : conférence-débat **Club cœur et santé de Jarny** sur l'AVC et les maladies cardiovasculaires à l'amphithéâtre du lycée Jean Zay à 18h
- JEUDI 26** : thé dansant de l'**ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30
- JEUDI 26** : collecte de sang par l'**Amicale des donneurs de sang**, salle Jean Lurçat, de 15h30 à 19h30

### NOVEMBRE

- DIMANCHE 5** : les puces des couturières organisées par le CALC à la salle Jean Lurçat
- JEUDI 9** : loto-goûter **ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
- DIMANCHE 12** : loto des Calinours, salle Jean Lurçat, de 13h30 à 18h
- JEUDI 16** : belote des amicalistes **ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
- SAMEDI 18** : repas dansant de l'association des **Jeunes Sapeurs-Pompiers** à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 19** : loto de l'**USJ Football** à la salle Jean Lurçat
- SAMEDI 25** : loto de l'**USJ Pêche Compétition** à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 26** : loto du **Syndicat CGT-Mineurs** à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 26** : cyclo-cross de la **Ville de Jarny**, stade du Bois du Four à 11h
- JEUDI 30** : thé dansant **ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

### DÉCEMBRE

- JEUDI 7** : loto-goûter **ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
- DIMANCHE 10** : loto **ONCF** à la salle Jean Lurçat à 14h
- JEUDI 21** : belote des amicalistes **ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
- DIMANCHE 31** : Réveillon de la **Saint-Sylvestre** organisé par l'association **MVF** à la salle Jean Lurçat

### JANVIER

- DIMANCHE 7** : loto organisé par les parents d'élèves **Les P'tits Pieds** à la salle Jean Lurçat
- SAMEDI 20** : jeux de société organisés par l'école **Marcel Pagnol** à la salle Jean Lurçat
- DIMANCHE 21** : loto de l'école **Langevin Wallon** à la salle Jean Lurçat

\* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

#### MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex  
Tél: 03 82 33 14 54 ■ Fax: 03 82 33 68 76  
site Internet: <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 26 - octobre 2017 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo  
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny  
Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4 400 exemplaires sur papier recyclé

**2 - AGENDA** mi-octobre 2017 à janvier 2018

### 3 - ÉDITO DU MAIRE

#### 4 - VIE CITOYENNE

Sculpture du Conseil de jeunes  
Exposition "Jarny, vivre sa ville"  
La Mairie sur facebook  
Fonds d'Initiatives Citoyennes de Jarny  
Entretien avec Lison Bernou  
Budget participatif 2018

#### 8 - FINANCES

Les réalisations d'investissement 2017  
Entretien avec Mohamed Toubi

#### 11 - TRAVAUX / URBANISME

Rénov+, service public de rénovation  
énergétique  
Rappel des formalités à accomplir  
avant réalisation de travaux  
Travaux de voirie et autres réalisations  
Travaux réalisés dans les écoles  
Entretien avec Adrien Dal Santo

#### 15 - SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE

Quelques règles pour bien vivre  
ensemble  
Vidéo-protection renforcée

#### 16 - ILS FONT JARNY

Entretien avec Danielle Mathey

#### 17 - ETAT CIVIL

#### 18 - CULTURE / ANIMATION

Spectacles à voir de mi-octobre à janvier  
Médiathèque : programme du 4<sup>e</sup> trimestre  
Ecole de musique : inscriptions encore  
possibles  
Fêtes d'hiver les 2 & 3 décembre

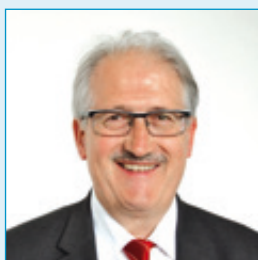
#### 22 - ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Un Américain à Jarny  
Fête de la Nature  
Séjours vacances : bilan positif  
Le nouveau centre de secours de  
Jarny inauguré  
Un beau week-end inaugural

#### 26 - TRIBUNE LIBRE

#### 28 - ÉVÈNEMENT À VENIR

Exposition d'œuvres photographiques  
les 25 & 26 novembre



**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny  
Président de la Communauté de Communes  
Orne Lorraine Confluences

## Attractive, citoyenne et solidaire

La lecture des pages de ce magazine vient conforter l'image d'une ville dynamique, ouverte et qui poursuit son évolution.

En effet, Jarny est une ville qui se transforme avec un nouveau centre de secours pour les pompiers désormais opérationnel et la poursuite de la rénovation de nos voiries. Nous avons également profité de la pause estivale pour réaliser des travaux d'entretien dans les écoles afin d'améliorer encore l'accueil des enfants et le cadre de travail des équipes pédagogiques. Enfin, le mois dernier, nous avons inauguré l'Espace Rachel Foglia : les anciens magasins de la mine de Droitaumont ont été réhabilités pour accueillir une salle socio-culturelle. Elle porte le nom de Rachel Foglia, enfant de Droitaumont, élue de Jarny et de la communauté de communes du Jarnisy, décédée bien trop tôt, en 2014. Durant toutes ces années d'élue, elle a donné le meilleur d'elle-même et elle a fait réussir tous les projets qu'elle portait avec force, conviction et humanité.

Jarny est une ville citoyenne comme en témoignent les articles sur le conseil des jeunes, dernier dispositif participatif mis en place par la Ville, le Fonds d'Initiatives Citoyennes et le budget participatif. Le bénévolat est également mis à l'honneur grâce à l'entretien avec la Présidente de l'Amicale des Donneurs de sang.

Enfin, Jarny est une ville qui bouge tant d'un point de vue culturel (riche programmation de spectacles ou animations gratuits proposés par le service culturel et la médiathèque, dynamisme de l'école municipale de musique) que festif avec la Fête de la Nature organisée le mois dernier ou les Fêtes d'Hiver en décembre prochain.

Jarny est une ville attractive, citoyenne et solidaire dont le développement s'inscrit dans un cadre de vie préservé.



## L' "Avenir" du Conseil de Jeunes

**Le 10 juin dernier, le Conseil de Jeunes a inauguré la sculpture baptisée "Avenir" implantée sur le parvis de la mairie.**

Cette œuvre en acier a été réalisée par le sculpteur jarnysien Denis Féry à partir d'esquisses des jeunes élus. Elle symbolise les travaux de la jeune assemblée : un arbre pour l'environnement, la flamme et les anneaux olympiques pour le sport et les loisirs, un adulte et un enfant se tenant par la main pour représenter la sécurité et le cadre de vie. Les jeunes élus et Jacky Zanardo ont ensuite déposé individuellement, sous la stèle, une boîte contenant un message, un objet ou une photo personnelle. Il est prévu que dans 50 ans, les boîtes soient ouvertes pour découvrir les "secrets" des enfants de 2017...

### EXPOSITION "JARNY, VIVRE SA VILLE"

**La Municipalité présentera l'exposition "Jarny, vivre sa ville" dans la salle Jean Lurçat du 9 au 14 janvier 2018. Cette exposition montrera l'évolution de la Ville à travers les grands programmes municipaux, réalisés successivement depuis 2002.**

Plus de 50 panneaux seront ainsi présentés à la population à compter du mardi 9 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, jusqu'au dimanche 14 janvier lors du concert de Nouvel An.

Des permanences auront lieu du mercredi 10 au samedi 13 janvier 2018 de 17h à 19h.



### LA "MAIRIE DE JARNY" OFFICIELLEMENT PRÉSENTE SUR FACEBOOK !

**Depuis juin 2017, la Ville à sa propre page sur Facebook et il était temps !** L'avantage majeur de cet outil est de vous rendre non seulement spectateur mais acteur des actions menées par la Municipalité en agissant directement sur le contenu des publications. C'est une véritable volonté de dialogue et de rapprochement de la part de la Ville. N'hésitez pas à suivre, commenter et/ou partager nos publications mais également nous suggérer des idées de contenu, le tout dans le respect de la charte d'utilisation disponible en ligne. Utilisée comme un outil supplémentaire et complémentaire aux autres supports de communication, la page Facebook de Jarny vous informe des actualités et vous fait partager les moments de vie de votre commune. Nous invitons les associations jarnysiennes titulaires d'un compte à nous partager leurs publications que nous diffuserons dans la mesure du possible. Grâce à tous, Jarny est une ville qui bouge ! A vous de le faire savoir !

# Fonds d'Initiatives Citoyennes de Jarny

Cette année, trois projets ont bénéficié du Fonds d'Initiatives Citoyennes de Jarny à ce jour.



Fête des voisins le 26 mai 2017

Le second de ces 3 projets était porté par les comités de quartier de Jarny. Intitulé **“faire découvrir aux Jarnysiens le circuit de tri de nos déchets recyclables et leur finalité”**, ce projet consistait, lors d'une journée d'information sur le tri le 14 juin 2017, à visiter deux sites :

- l'usine de valorisation des textiles “Tri d'Union” à Stiring-Wendel le matin, plateforme de valorisation des textiles usagés, membre d'Emmaüs France.
- le centre de méthanisation “Méthavalor” à Morsbach l'après-midi, transformation de déchets et de matières organique, en engrais et en énergie.

Comme ils s'y étaient engagés, les référents des comités de quartier, porteurs de ce projet, font ici une restitution de leurs visites. Le but est de partager leur expérience avec les habitants de Jarny, les sensibiliser à l'importance du tri sélectif et permettre d'augmenter leur participation active au recyclage des déchets.

*“Tri d'Union, membre d'Emmaüs France, est une plateforme de revalorisation des textiles usagés, qui s'étend sur un site de 3 000 m<sup>2</sup>. Plus de 1 700 tonnes de textiles y sont traités par an. Nous avons eu la présentation et l'explication en détail de tous les postes du site. Le tri est effectué manuellement, il permet de valoriser plus de 99 % des textiles.*

*Pour le transport, des ballots de 400 kg sont réalisés pour être envoyés dans les pays d'Afrique. Le travail est réalisé par du personnel de réinsertion pour une période maximale de 24 mois, par CDD de 4 mois renouvelable 6 fois. Plusieurs personnes trouvent du travail grâce à une formation interne (manutention, permis poids lourd, conducteur d'engins...).*

*L'entreprise contribue à la création d'emplois locaux et favorise les projets de réinsertion.*

*Après une pause “déjeuner” à l'Auberge Saint-Jean de Spicheren, nous arrivons au centre de méthanisation “Méthavalor” à Morsbach. La présentation du centre nous est faite au moyen d'un diaporama, puis nous passons à la visite des installations.*

*L'arrivée des déchets organiques (restes de restauration, déchets ménagers et organiques) a lieu dans un hangar : 32 000 tonnes de déchets ménagers, 5 000 tonnes de bios déchets restauration, 9 000 tonnes de déchets verts. Le tout est mélangé pour faire une sorte de pâte, puis traité pour une fermentation qui donne un gaz biométhane. Après traitement, ce gaz est introduit directement dans la distribution de gaz naturel ; une partie est utilisée pour les véhicules du site. Les résidus sont transformés en engrais.*

*La méthanisation permet la transformation de déchets et de matières organiques en engrais et en énergie, ce qui limite considérablement l'enfouissement.*

*Cette journée thématique s'est avérée très instructive puisqu'elle a permis à un groupe de Jarnysiens et Jarnysiennes de se rendre compte de l'intérêt du tri sélectif sur le plan environnemental, financier, social, sur la création d'emplois et la réinsertion.*

*Journée également enrichissante sur le plan de la convivialité et des relations humaines qui se créent”.*

## Augmenter l'implication des citoyens

**En poste depuis le 3 juillet dernier, Lison Bernou, originaire du département de l'Ain, arrive de Marseille où elle a rempli une mission à la Préfecture des Bouches-du-Rhône sur la question des discriminations. A 23 ans, s'est posée pour elle la nécessité de choisir son chemin. Titulaire d'un master 2 en analyse des politiques publiques, elle se spécialise dans le domaine des pratiques participatives et démocratiques.**



**T**rès familier aux oreilles de tous, le terme de “*démocratie participative*” n’est pas toujours compris comme la désignation de l’ensemble des dispositifs et des procédures qui donnent l’opportunité à tout citoyen de s’impliquer dans la vie publique et de prendre part aux prises de décisions.

Dès son élection en 2001, le maire Jacky Zanardo, a placé au centre de toute sa démarche politique ce principe, pour lui, fondamental.

Progressivement, au fil des années, toute une série d’outils favorisant l’information et la participation citoyenne dans les choix effectués par la Municipalité a été mise en place.

Quand Lison découvre par internet et depuis Marseille, l’annonce publiée par la commune de Jarny, elle n’hésite pas une seconde et sa passion pour la thématique l’emporte aussitôt. Tant pis pour l’exotisme méditerranéen et vive les brumes lorraines surtout si on y pratique depuis une quinzaine d’années la citoyenneté au plein sens du terme.

La toute jeune chargée de mission “*fait l’interface entre les habitants et les élus en prenant en charge le suivi et l’animation des outils mis en place.*”

En la matière, Lison Bernou n’est plus dans la théorie mais dans le concret des comités de quartier qu’il s’agit de re-dynamiser, du développement du budget participatif à faire connaître plus largement aux habitants, du conseil de jeunes à réélire, etc...

### **CHERCHER ET EXPÉRIMENTER**

En tout cas pour Lison, l’enjeu est des plus exaltants. “*Je suis pleinement motivée et consciente des difficultés. Je sais qu’il n’y a pas de solution miracle. Aucune commune ne l’a trouvée. Tout doit s’inventer et se construire chemin faisant, en irriguant petit à petit le tissu social. Ainsi, nous avons non seulement à tirer les enseignements des expériences conduites ces 15 dernières années, mais aussi à chercher et expérimenter de nouvelles pistes d’implication des habitants dans la vie de leur cité. Nous travaillons par exemple sur le concept de “convivialité” pour mettre en oeuvre des actions, car dans la société d’aujourd’hui les liens se sont distendus. Il y a donc beaucoup à faire et c’est le but de la création de mon poste.*”

**Lison Bernou : chargée de mission sur la démocratie participative**

Parmi les nouvelles actions à mettre en place, citons l'accueil des nouveaux arrivants, le développement des animations dans les quartiers pour plus de convivialité et de lien. Lison occupe donc un poste lui permettant de travailler le "vivre-ensemble" avec chaque élu dans sa délégation spécifique et avec tous les services municipaux.

Pour conclure, Lison Bernou souligne que *"la volonté municipale est de monter en puissance dans la mise en oeuvre de la démocratie participative en élargissant à moyen terme la participation citoyenne autour de thèmes qui font le quotidien des Jarnysiens. Il s'agit d'associer au mieux les habitants aux décisions des élus en développant des leviers appropriés pour susciter leur contribution (budget participatif, comités de quartier, conseil de jeunes, consultations sur une thématique donnée...) afin d'améliorer l'efficacité de l'action municipale"*.

## BUDGET PARTICIPATIF 2018 : SI VOUS AVIEZ 200 000 € POUR VOTRE VILLE, VOUS FERIEZ QUOI ?

**Prenez les clés du budget de votre quartier  
pour transformer Jarny !**

### **C'EST VOUS QUI PROPOSEZ !**

Convaincue que l'embellissement de la ville ne peut se faire qu'avec vous, chaque année depuis 2009, la Mairie vous donne la possibilité de décider de l'affectation de 200 000 € des fonds communaux grâce au budget participatif.

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 7 octobre 2017**, vous avez ainsi pu proposer toutes vos idées d'aménagement en matière de voirie, de sécurité et de cadre de vie.

Pour faciliter les échanges, en plus du formulaire "idées" distribué dans toutes les boîtes aux lettres et remplissable sur internet, les élus sont allés à votre rencontre sur les marchés, aux sorties d'école, etc. Ces temps de dialogue ont montré à quel point les projets proposés étaient riches et intéressants.

### **C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !**

Vos nombreuses suggestions sont à présent étudiées par les services municipaux.

En janvier, vous serez informés de l'ensemble des projets soumis au vote des Jarnysiens et des Jarnysiennes, sans condition d'âge ni de nationalité.

Vous pourrez choisir vos projets préférés pour la ville ou pour votre quartier, du 5 février au 3 mars 2018, sur internet, en mairie ou à différents points de rencontre (marchés, assemblée générale des quartiers...).

**Pour plus de précisions sur toutes les modalités du budget participatif 2018, le règlement est mis en ligne sur le site de la Ville de Jarny [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr).**

## Les réalisations d'investissement 2017

**Pour l'exercice 2017, les dépenses d'investissement de la Ville de JARNY atteindront – il s'agit d'une perspective – le montant total de 4 550 987 €, soit 530 € par habitant.**

Les dépenses d'investissement concernent tout d'abord les grands projets de la Ville pour l'année 2017 : la **requalification du carreau de mine de Droitaumont (1 507 500 €)**, les dépenses relatives aux **travaux de voirie (676 204 €)**, l'opération de **requalification de la rue de la Tuilerie (591 000 €)**, la rénovation du **patrimoine communal (435 608 €)** et les **travaux dans les écoles (255 730 €)**.

Outre les grands projets, la Ville de JARNY investit dans différents secteurs et domaines de compétence.

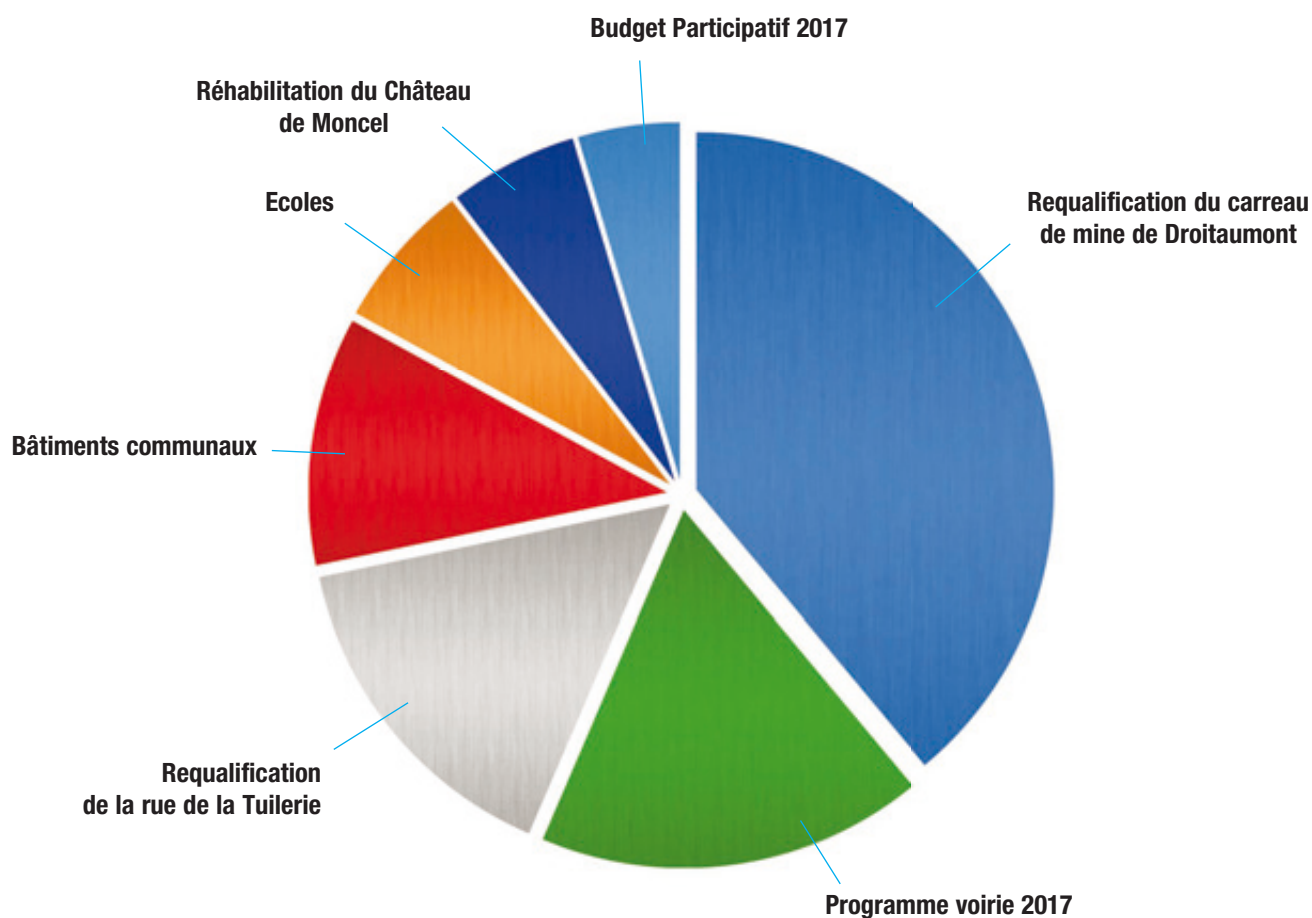
Les investissements sont financés par des ressources. Ils sont majoritairement autofinancés. Pour 2017, **l'autofinancement et les subventions de partenaires permettent de réaliser les investissements : nul besoin donc de recourir à un emprunt.**

Pour 2017, les subventions reçues ou à percevoir par la Ville de JARNY concernent, entre autres, la requalification du carreau de mine de Droitaumont (140 000 € de la part de l'Etat), la rénovation thermique de l'Ecole de musique (55 000 € de la part de l'Etat), le programme 2017 des travaux de voirie (120 000 € de la part du Conseil Départemental), l'acquisition d'une désherbeuse thermique (50 000 € de la part de l'association du Pays du Bassin de Briey) et les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (25 000 €).

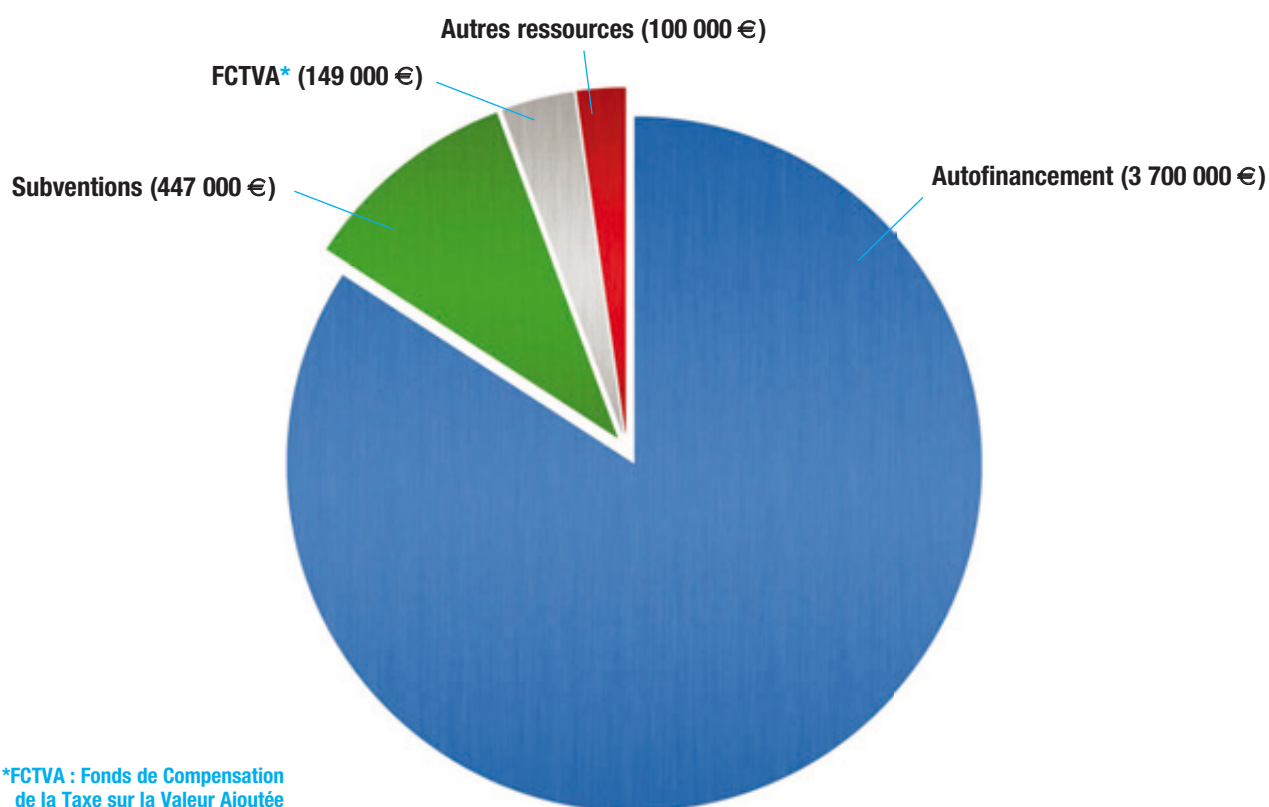
Dépenses d'investissement	Réalisations 2017
Requalification du carreau de mine de Droitaumont	1 507 500 €
Programme de voirie 2017	676 204 €
Requalification de la rue de la Tuilerie	591 000 €
Bâtiments communaux	435 608 €
Ecoles	255 730 €
Réhabilitation du château de Moncel	225 000 €
Budget participatif 2017	177 750 €
Bâtiments sportifs	164 069 €
Voirie - protection incendie	81 750 €
Acquisition d'une désherbeuse thermique	80 640 €
Matériels techniques	70 715 €
Parc de Moncel	57 240 €
Travaux d'accessibilité	45 000 €
Médiathèque	31 549 €
Vidéo-protection	25 000 €
Décorations de Noël	18 750 €
Ruches	18 000 €
Primes de ravalement de façade	15 226 €
Aménagements paysagers	15 000 €
Maison médicale & lieu de mémoire	15 000 €
Acquisition d'une sculpture	14 758 €
Cimetières	13 822 €
Fêtes et cérémonies	10 676 €
Instruments de musiques	5 000 €
<b>Total général</b>	<b>4 550 987 €</b>



## Réalisations d'investissement 2017 supérieures à 100 000 €



## Recettes d'investissement 2017



\*FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Un poste qui monte en puissance

**Début janvier 2017, la commune a recruté Mohamed Toubi, au poste de directeur financier. Après ses études supérieures, il a pris en charge les finances de trois intercommunalités en Haute-Savoie, et avant de postuler à Jarny, assumé la responsabilité budgétaire de Metz Métropole. Marié et papa d'une petite fille de 4 ans, le tout nouveau directeur financier de la commune est âgé de 31 ans.**

**C'**est sous l'expression "finances locales" que se résume la réalisation du budget des collectivités locales. Très précisément, Monsieur Toubi explique ainsi sa mission : *"il s'agit de créer et d'exécuter le budget, c'est-à-dire toutes les opérations couvrant l'ensemble des recettes et des dépenses municipales, ou encore l'exécution des droits et obligations financiers de la commune"*.

Les finances locales englobent donc toutes les activités ayant directement ou indirectement trait à l'ensemble des opérations financières de la commune. Le directeur financier en indique la signification concrète : *"il s'agit de l'analyse des recettes et des dépenses, l'étude des paiements, des moyens financiers de la commune, du cadre budgétaire et de la politique financière, c'est-à-dire le processus et la programmation budgétaires, la gestion administrative, financière et comptable, le patrimoine, la trésorerie, et l'autofinancement"*.

### UNE GESTION SAINTE

Le budget de la commune de Jarny s'élève à environ 13 millions d'euros par an. *"Ce n'est pas une petite somme"* souligne à juste raison Mohamed Toubi, pour lequel la mission du service financier qu'il dirige *"est de traduire la volonté politique des élus en formulant la faisabilité des opérations programmées. Je suis arrivé à Jarny au moment de l'élaboration du budget ce qui m'a mis dans le bain sans délai. Je peux dire que la façon de travailler qui est en oeuvre ici, les liens entre les élus et les agents du service financier, voulus par le maire, sont les garants de l'efficacité de la gestion des finances de Jarny, une commune à taille humaine, capable de financer ses infrastructures grâce à une gestion saine de ses finances"*.

Pour autant, le directeur financier ne nie pas les difficultés pointant désormais à la porte de toutes les communes : *"du fait des décisions prises par l'Etat, nous vivons dans un contexte de rigidité financière. Les années passées ont été marquées par la volonté des différents gouvernements, de réduire les moyens des communes, une orientation qui va se poursuivre."*

*A Jarny, le maire et les élus municipaux se sont fermement positionnés contre cette politique, mais mon rôle n'est pas politique. Il consiste à trouver les meilleures solutions financières en vue de l'exécution des orientations fixées par le maire et le conseil municipal"*.

Dorénavant, le rôle de directeur financier dans une collectivité devient, comme le note Mohamed Toubi, *"un poste qui monte en puissance, mais pour apprendre ce métier pour lequel il n'existe pas de formation universitaire spécifique, tout passe par la pratique, l'apprentissage de terrain. On devient directeur financier progressivement. C'est pourquoi l'expérience acquise est si précieuse"*.

En quelques mois à peine, Mohamed Toubi a parfaitement pris ses marques et imprimé par sa personnalité un travail d'équipe qui répond aux attentes de la municipalité.



*Mohamed Toubi : directeur financier de la commune*

## RENOV+, UN SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

**Votre énergie vous coûte cher ? Votre logement manque de confort ?  
Améliorez votre habitat avec la rénovation énergétique !**

**Dans le cadre d'une réhabilitation énergétique de votre habitation, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit grâce à la plateforme Renov+. Ce service public, assuré par le Pays du Bassin de Briey, propose :**

- une aide financière jusqu'à 25% du montant total TTC des travaux, plafonnée à 6 000 € d'aide maximum
- l'intervention d'un bureau d'études qui réalisera un audit énergétique très poussé donnant lieu à plusieurs scénarios de rénovation, tenant compte de vos capacités financières
- la participation à une demi-journée gratuite de sensibilisation sur la performance énergétique du bâtiment

**Le conseiller Renov+ assure des permanences délocalisées sur l'ensemble du territoire. Pour Jarny, elles ont lieu à l'Espace Gilbert Schwartz, 5 rue Clément Humbert.**



Lors de la rencontre avec le conseiller, celui-ci réalise une évaluation de vos consommations et vous aide à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Le conseiller vous accompagne également dans le montage des dossiers de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques.

**Pour prendre rendez-vous avec le conseiller Renov+ :**

un numéro de téléphone : 06.35.82.79.39

une adresse e-mail : [renov-plus@paysbassinbriey.fr](mailto:renov-plus@paysbassinbriey.fr)

un portail d'information : [www.paysbassinbriey.fr/renov-plus](http://www.paysbassinbriey.fr/renov-plus)

## RAPPEL : formalités à accomplir avant la réalisation de vos travaux

**Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre propriété. Selon leur nature et leur ampleur, il vous est nécessaire de déposer, avant leur démarrage, un permis de construire, d'aménager, de démolir ou une déclaration préalable.**

Ces actes administratifs permettent à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, au nombre desquelles le Plan Local d'Urbanisme (PLU) (dont le règlement et les plans de zonage sont consultables sur le site internet de la Ville).

Ces règles, qui peuvent parfois être ressenties comme contraignantes, ont pour objet de préserver le paysage, le patrimoine architectural mais également la sécurité des administrés et de manière globale, la qualité de leur cadre de vie. Elles ont été édictées dans le souci de concilier l'intérêt général et les différents besoins des habitants.

De plus, dans les abords et le champ de visibilité de l'église Saint Maximin, édifice classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (soit dans un périmètre de 500 m autour de ce bâtiment), l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France doit également, être donné pour que les travaux soient acceptés. Le respect de ces formalités et des règles précitées fait l'objet d'un contrôle municipal.

Nous vous invitons donc, avant la réalisation de vos travaux et la commande de tout matériau, à vous rendre en mairie, au service Aménagement du territoire, afin de vous renseigner sur les formalités administratives préalables à accomplir.



## TRAVAUX DE VOIRIE & AUTRES RÉALISATIONS

### Quelques travaux réalisés au titre du budget participatif 2017



**Préau de l'école Yvonne Imbert** dans le quartier des Lotissements, pour un **coût de 25 000 €**



**Tronçon de voirie avenue Lafayette** dans le Centre-Gare, pour un **montant de 40 000 €**



**Trottoir rue du Bois du Four** dans le quartier de Droitaumont, à **hauteur de 14 000 €**



### Travaux de Voirie réalisés au cours de l'été

**Rue des Ecoles**, les travaux ont porté sur la création de places de stationnement, d'un trottoir, d'une noue pour la récupération des eaux de surface, sur la réfection du trottoir (du côté de la station de nanofiltration) et sur la réfection de la chaussée. La conduite d'eau a été remplacée depuis la rue Jean Moulin jusqu'au pont en raison de sa vétusté.

**Coût de la conduite d'eau potable : 110 000 € TTC**

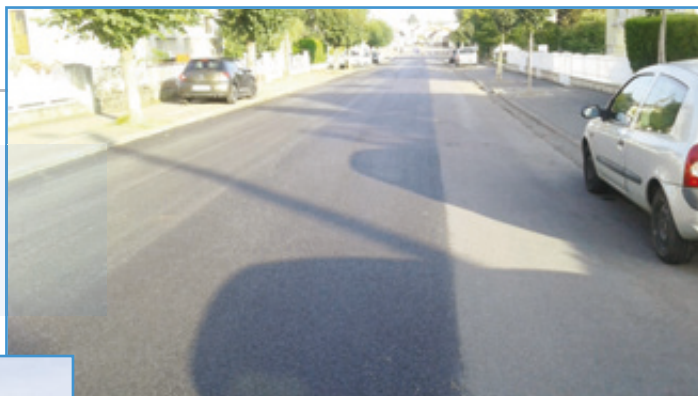
**Coût des travaux de voirie : 130 000 € TTC**

**Rue Emile Bouchotte**, les travaux ont fait l'objet d'une reprise de tronçon de chaussée en enrobé, d'une réfection de l'accotement et d'un curage du fossé.  
**Coût : 35 000 € TTC**



**Rue Charles Gounod**, la bande rive abîmée a été refaite et 3 abaissés de trottoir ont été créés pour le cheminement des personnes à mobilité réduite.

**Coût : 29 000 € TTC**



## Travaux de sécurité

Des travaux de sécurité ont eu lieu à l'**école Langevin Wallon, primaire et maternelle**. Il s'agit de la mise en place de barrières de ville et potelets. Ces travaux ont été effectués en régie, pour **un coût de 6 588 € TTC**.



## Travaux réalisés dans les écoles

L'ensemble des travaux des écoles prévus pour l'été 2017 a été réalisé pour un montant de **127 800 € TTC**.

### Ecole primaire Marcel Pagnol

Les dessous de toiture (habillage de débord de toit), les gouttières ainsi que les descentes d'eau ont été remplacés pour **un montant de 15 000 €**.

### École primaire Langevin Wallon

L'ensemble des murs comportant les nouvelles fenêtres des salles de classe a été repeint. La classe de la directrice a été entièrement refaite avec l'installation d'un faux plafond et de nouveaux luminaires (nouvelles couleurs plus chaleureuses choisies par l'enseignante).

Le sol souple de la bibliothèque a été remplacé.

Les fuites d'eau de la toiture ont été résorbées.

L'installation d'un interphone est venue compléter la sécurisation du bâtiment pour l'accueil périscolaire.

**Coût des travaux : 26 100 €**



### Ecole maternelle Langevin Wallon

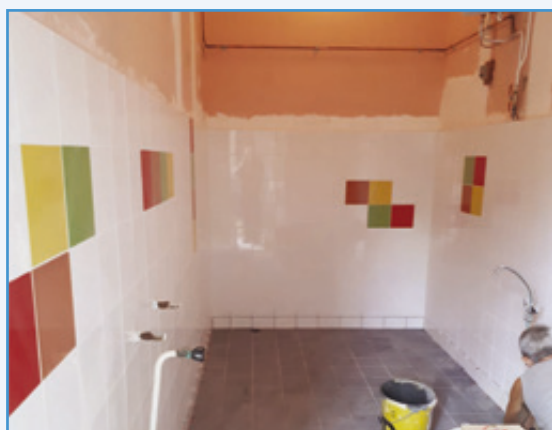
La couverture du toit de la salle de mobilité a été changée et les écoulements améliorés. Le revêtement de la cour a été remplacé par un macadam neuf et les vieux éléments en béton ont été supprimés. **Coût des travaux : 33 700 €**

### Ecoles de Droitaumont

Les WC de l'école maternelle ont été déconstruits et remplacés par de nouveaux sanitaires. Ces travaux ont été complétés par l'installation d'un WC pour personnes à mobilité réduite, de mobilier pour les ATSEM et de nouveaux urinoirs à l'école primaire. Enfin, les rideaux ont été remplacés par des stores qui réduisent sensiblement la chaleur dans les classes et préparent les salles à l'accueil des Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

L'ensemble des écoles a fait l'objet d'interventions de toutes les équipes des services techniques : le service Bâtiment pour le changement des ampoules, la vérification des sanitaires, les petits travaux de maçonnerie, le service Proximité pour l'évacuation du vieux mobilier et des déchets des écoles, le déplacement des meubles et le nettoyage des écoles, le service Espaces verts pour le désherbage et la tonte.

**Coût des travaux : 53 000 €**



## Répartir les tâches pour gagner en efficacité

Arrivé à la commune au début du mois de juillet 2017, Monsieur Dal Santo était précédemment responsable des services techniques de la Communauté de Communes de Mad et Moselle au sein de laquelle il assumait aussi la gestion du personnel et du patrimoine. A Jarny, il devient le bras droit de Monsieur Ancel, directeur d'un service qui compte 55 agents.



Le nouvel adjoint au directeur des services techniques communaux est investi de deux missions précises et complémentaires : *“j’ai en charge la gestion du personnel, ce qui signifie, en liaison avec les ressources humaines, la formation et l’évaluation de tout le personnel. Ensuite, je gère le patrimoine communal qui comprend les constructions allant des écoles aux infrastructures culturelles, sportives ou administratives et couvrant une surface de 55 000 m<sup>2</sup>. Concrètement, cela concerne la maintenance classique de tous ces locaux et domaines communaux, c’est-à-dire en premier lieu le bon fonctionnement des installations électriques, de la plomberie et de la couverture des bâtiments. Ce sont des travaux d’entretien et de réparation mais aussi le cas échéant, de modifications que nous réalisons autant que faire se peut en interne. Et quand l’importance des chantiers dépassent nos capacités internes, nous faisons appel à des entreprises extérieures”.*

Gérer c’est protéger et entretenir le patrimoine commun à tous les habitants. C’est aussi ce que Monsieur Dal Santo appelle *“la grosse maintenance, à savoir les installations lourdes de chauffage, d’électricité ou de gaz, les gros travaux de toitures, la sécurité incendie”.*

On l’a compris, les services techniques regroupent l’ensemble des services et des moyens permettant d’effectuer l’entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d’élaborer et de mettre en œuvre le projet d’aménagement urbain, de contribuer à l’organisation et d’assurer la logistique des manifestations.

### EN RAPPORT ÉTROIT AVEC LES ÉLUS

La nomination d’un directeur-adjoint répond aussi au besoin *“de soulager le travail du directeur des services techniques afin qu’il se consacre exclusivement au cœur de sa responsabilité, à savoir la mise en œuvre et l’élaboration continue de la stratégie par un suivi permanent et rigoureux. Pour résumer, je dirai que dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, je prends en charge tout ce qui permet une plus grande efficacité du service sans oublier que les gros travaux sont du ressort de Rémi Lagarde”.*

Dans la pratique quotidienne, le directeur-adjoint est en rapport étroit avec les élus municipaux selon leurs responsabilités spécifiques : *“Stéphane Zanier pour les travaux, Hervé Barbier pour la vie sportive, Fatma-Zohra Ouabed pour les écoles, Véronique Tourneur pour la vie associative etc... Autrement dit, les élus sont en tous domaines nos référents car ils sont les seuls à disposer du pouvoir de décision finale d’exécution des missions que nous avons à mettre en œuvre. On nous consulte le plus fréquemment pour des travaux de transformation comme la création de bureaux, de faisabilité technique et financière, c’est-à-dire d’estimation des coûts. Et puis, les élus valident ou pas”.*

Papa de trois enfants, le jeune directeur adjoint de 38 ans a déjà pris à bras le corps l’ensemble des prérogatives relevant de sa nomination. Bienvenue à Jarny !

**Adrien Dal Santo : directeur-adjoint des services techniques et responsable du patrimoine**

# SÉCURITÉ/CADRE DE VIE

## QUELQUES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE !

### RESPONSABILITÉ ENVERS NOS AMIS LES BÊTES

Décider d'avoir un chien ou un chat est un acte de responsabilité. Les propriétaires d'un **chien** doivent s'en occuper, le faire **tatouer** et **vacciner**, ne pas le laisser livré longtemps à lui-même car il serait malheureux et le ferait bruyamment savoir. Ils doivent veiller à ce que leur chien ne souille pas les sols (espaces verts, trottoirs, espaces ouverts où jouent les enfants...), ce qui est malheureusement trop fréquent. Ils sont tenus de **ramasser les déjections** de leur chien. Des sacs conçus à cet effet sont disponibles gratuitement à la mairie de Jarny. Les propriétaires d'un **chat** doivent également s'en occuper, le faire **tatouer**, **vacciner** et prendre toutes les précautions nécessaires afin de **contrôler, limiter ou éviter sa reproduction. La divagation des animaux domestiques en général, des chiens et des chats en particulier, est interdite.**

### NUISANCES SONORES

Conformément au décret préfectoral du 5 mai 1988, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des appareils susceptibles de générer des nuisances (tondeuse, motoculteur, bétonnière...) ne peuvent être effectués que :

**les jours ouvrables de 8h à 20h,  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

### CONCERNANT LES VÉGÉTAUX

Conformément aux articles 671 à 673 du code civil, les distances de plantation des arbres et des arbustes sur un terrain sont les suivantes : **50 cm de la propriété voisine pour une hauteur de 2 m maximum et 2 m de la propriété voisine pour une plus grande hauteur.** Il est aussi précisé que les branches et racines ne doivent pas dépasser chez le voisin qui peut vous contraindre à les couper. Il est à noter que cette règle s'applique aussi au domaine public et les branches d'un arbre ou arbuste ne doivent en aucun cas gêner le passage sur les trottoirs ou les voies publics.

L'article 23-3 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 05/08/1981), indique par ailleurs que *"les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations"*. **Un propriétaire ne doit pas laisser, par exemple, les herbes de son jardin devenir hautes, ce qui attire les nuisibles.**

### CONCERNANT LES DÉCHETS

**Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelques natures que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères non autorisés**

**sont interdits.** Le brûlage à l'air libre des mêmes déchets est également interdit (arrêté municipal du 09/05/2006 et Règlement Sanitaire Départemental). On ne peut donc pas brûler les déchets végétaux par exemple. Les containers à déchets ménagers ne peuvent être mis sur les trottoirs que **la veille de leur enlèvement à partir de 19h et doivent être retirés le jour du ramassage pour 19h.** De même, "les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans un état constant de propreté" (article 23 du Règlement Sanitaire Départemental). **L'accumulation d'objet ou de détritiques permet une prolifération des rats et représente un risque sanitaire pour la population.**

### PLAN DE DÉNEIGEMENT 2017-2018

**Concernant les astreintes de déneigement, la saison hivernale 2017-2018 débute le 13 novembre 2017 pour se terminer le 19 mars 2018.** Ce sont 3 équipes d'astreintes composées de 2 personnes chacune qui assurent la viabilité et la sécurité de chacun et ce 24h/24, 7 jours/7. **Le réseau routier communal comporte 55 km de voirie** et afin d'assurer au mieux ce service, les services techniques de la Ville ont mis en place, depuis quelques années, un plan d'intervention et de viabilité hivernales. **Ce plan fixe les priorités d'intervention sur le réseau communal.**

**Il comporte 4 circuits déclinés comme suit :**

**Circuit de première urgence :** axes prioritaires, centre de secours, sorties ambulances et voies en pentes ;

**Circuit secondaire :** intervention sur les zones de transit afin que les usagers puissent accéder vers les grands axes sans grandes difficultés et aussi devant les groupes scolaires ;

**Circuit tertiaire :** intervention sur les voies de desserte pour rejoindre les voies de transit ;

**Antennes et voies sans issues :** ces rues ne sont pas dégagées car leur accès est difficile au camion de salage en raison de leur structure et du stationnement. La faible circulation dans ces rues ne favorise pas la fonte de la neige. En cas de forte précipitation, les chauffeurs seront seuls juges pour déterminer le passage ou non de la saleuse dans ces antennes ou voies sans issues.

**Rappel : le Règlement Sanitaire Départemental et l'arrêté municipal du 20 janvier 1997 stipulent qu'en cas de neige et de verglas, les propriétaires, riverains des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation, ou leurs préposés, sont tenus dans un moindre délai de débayer la neige et le verglas devant leur immeuble. La neige et le verglas ne doivent pas être poussés à l'égout ni vers les voies.**

## VIDÉO-PROTECTION RENFORCÉE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS DE JARNY

**Afin de prévenir les actes malveillants, un plan de sécurité avait été voté par le conseil municipal en 2009. L'accent avait alors été mis sur la protection des bâtiments publics avec l'installation d'alarmes et d'un système de vidéo-protection.**

Depuis cette date, un gardiennage des bâtiments sportifs a été mis en place, des alarmes anti-intrusion ont été posées dans de nombreux locaux dont les groupes scolaires, la maison des associations... Enfin, une vidéo-protection a été installée aux abords de bâtiments municipaux comme la mairie par exemple, qui était régulièrement la cible de dégradations. En aucun cas, la voie publique n'est concernée par cette surveillance. Pratiquement aucune dégradation n'est désormais constatée dans les bâtiments équipés de ce dispositif.

Les images sont enregistrées puis sont effacées automatiquement après un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours. Elles ne sont visualisées qu'en cas de nécessité. Un comité d'éthique composé de membres de la société civile, d'élus, de techniciens et de la police encadre ces installations et veille à ce qu'elles ne portent pas atteinte aux libertés publiques et privées.

Ce dispositif vient récemment d'être étoffé par la pose de nouvelles caméras numériques à l'Espace Gilbert Schwartz, aux abords de la mairie et sur les city et skate-parks près du stade Delaune. La station de pompage et de traitement de l'eau ainsi que l'espace Rachel Foglia récemment inauguré sur l'ancien carreau de mine de Droitaumont sont désormais protégés par des alarmes et caméras.

D'autres sites municipaux bénéficieront également de vidéo-protection dans les mois à venir.

## Donner son sang : générosité et solidarité

**L'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Jarnisy compte une quinzaine d'adhérents sur les communes de Conflans, Doncourt, Olley, Giraumont, Mars-la-Tour et Jarny. Chaque année de nombreuses collectes sont organisées. Madame Mathey évoque pour le magazine communal, la mission et les diverses actions de l'Amicale qu'elle préside.**



Il est important de savoir que le don de sang mobilise chaque année en France plus d'1,6 millions de donneurs mais aussi des milliers de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir sur le terrain au sein d'une association.

Pour l'Amicale du Jarnisy, Danielle Mathey indique que *"lors des collectes, les bénévoles assurent l'accueil des donneurs, notamment en préparant les sandwiches, les fruits, chocolats et boissons sans alcool, disposés dans la salle de collecte à l'intention des donneurs qui après leur don doivent reconstituer leurs réserves"*.

### RÈGLE D'OR

La Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole, regroupe quelque 2850 associations dont celle du Jarnisy. Cette Fédération déclarée d'utilité publique en 1961, a notamment permis de déclarer le bénévolat comme règle d'or du don de sang.

Danielle Mathey souligne la mission centrale de l'Amicale. *"Nous agissons pour susciter le don volontaire au sein de la population en tenant notre place de structure associative agissant en faveur du don de sang. Tout au long de l'année, nous intervenons bénévolement notamment pour : promouvoir le don de sang au sein des écoles, collèges et lycées, sensibiliser la population, aider à organiser des collectes en prenant contact avec les municipalités. C'est ainsi que 4 collectes sont organisées chaque année à Jarny, 2 à Conflans, Labry, Mars-la-Tour et Giraumont, et 1 à Doncourt-lès-Conflans. Les dernières collectes de l'année 2017 auront lieu le 26 octobre à la salle Jean Lurçat de Jarny, le 15 novembre salle des fêtes de Mars-la-*

*Tour, le 27 décembre salle socio-culturelle de Labry. Pour aider l'Amicale, vous pouvez vous aussi devenir bénévole et consacrer quelques heures ou plus au don de sang. Il est également possible d'apporter un soutien financier à la fédération en faisant un don, déductible en partie de vos impôts"*.

### QUI PEUT DONNER ?

Afin de situer les contours du public visé pour un don de sang, Danielle Mathey précise : *"en France, aucun prélèvement de sang ne peut avoir lieu sur une personne mineure, hormis à titre exceptionnel, en cas d'urgence thérapeutique et avec le consentement des parents. L'âge minimum pour pouvoir faire un don de son sang est donc l'âge légal de la majorité, à savoir 18 ans."* Cela dit, des règles précises sont fixées :

- de 18 à 70 ans pour un don de sang total (les dons de personnes de plus de 65 ans sont soumis à l'appréciation d'un médecin d'établissement pour chaque don)
- de 18 à 65 ans pour un don de plasma
- de 18 à 65 ans pour un don de plaquettes
- de 18 à 50 ans pour un don de globules blanc.

### AUGMENTATION DES BESOINS

Les besoins sont en nette augmentation pour diverses raisons dont Danielle Mathey évoque les deux principales : *"l'allongement de l'espérance de vie entraîne une augmentation du nombre de maladies nécessitant l'utilisation d'une transfusion de sang. Aujourd'hui, on transfuse de plus en plus à des âges avancés de la vie (2/3 des personnes transfusées ont plus de 60 ans). Cette tendance risque de s'accroître encore à l'avenir, compte tenu du vieillissement de la population. Ensuite, les progrès de la médecine permettent le traitement de patients par chimiothérapie lourde pour leucémie et/ou cancer à des âges de plus en plus avancés. Ces traitements nécessitent une grande quantité de produits sanguins"*.

**Danielle Mathey : présidente de l'amicale des donneurs de sang bénévoles**





Noces d'or des époux Poli, le 2 septembre 2017

## LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 25

### NAISSANCES

BLOCHET Sacha 24/04/17 • GELPE Lana 10/05/17 • SICHEL Léa 14/05/17 • BOURAKBA Islem 24/05/17 • ZAPPA Valentine 27/05/17 • HAKOBYAN Maria 08/06/17 • HATTAB Liam 08/06/17 • MORVAN METZGER Solal 09/06/17 • DALL'ASEN Margaux 10/06/17 • MUNCH Tiana 15/06/17 • L'HUILLIER Romane 17/06/17 • RAGUIN Elise 21/06/17 - TIAÏBA Ahmed-Sirajeddine 04/07/17 • PRIANO Alessio 10/07/17 • SOLER ALIZON Nayel 20/07/17 • SIGNORINO GELO VATRINET Enzo 26/07/17 • KONIECZNY Augustin 27/07/17 • DA SILVA MUSIAL Nayra 28/07/17 • DJEBEL Rayan 29/07/17 • HEITZLER Lucie 31/07/17 • HEITZLER Marie 31/07/17 • DEMARNE FLICK Louana 07/08/17 • HILGER Jessy 14/08/17 • BOLETTIERI Nina 18/08/17 • PERIN Robine 19/08/17 • BRAKECHA Isaac 25/08/17 • MARCHER Julie 25/08/17 • HANANE Hakim 06/09/17 • BONTEMPS Maxence 09/09/17

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

DA SILVA VISSE Inaya 08/07/2017 • ROUSSET-ROYER Flavie 26/08/2017 • GUIDARELLI Isy 02/09/2017

### MARIAGES

FOUNEZ Patrick et VANGASSE Patricia 10/05/17 • BEN YAKHLAF HAYYOUF Zaid et AOUISSI Rahma 23/05/17 • GEISLER Gilles et DESTEFANIS Patricia 26/05/17 • VAGNER Jonathan et SCHARF Claudia 27/05/17 • BROCHERAY Michaël et LAMBERT Johanna 24/06/17 • SANZEY Marc et DANLOUX Catherine 24/06/17 • AUBRY Julien et LESIUK Mélissa 01/07/17 • DYRMISHI Enea et VINATIER Lucile 01/07/17 • LEGRAND JACQUES David et BOURGOIN Ludivine 08/07/17 • POTIER Christopher et ROBERT Vanessa 15/07/17 • HOUPERT Marc et CAUCHY Gwendoline 22/07/17 • FEDELE Davy et CAGNANO Pamela 12/08/17 • RICHARD Romuald et MILLET Aurélie 19/08/17 • PAUGAIN Kelian et MINDJAYE Zoulaya 16/09/17

### NOCES D'OR

JEANTRELLE Alain et MOUZA Lucette 29/07/2017 • CIULKIEWICZ Henri et STALARS Anne-Marie 26/08/2017 • POLI Yves et BARAN Lucie 02/09/2017

### DÉCÈS

LAGARDE Marie 21/04/17 • CONRAD Andrée 27/04/17 • VANGELISTI Quint Joseph 30/04/17 • ADAM René 01/05/17 • TALERICO Giovanni 01/05/17 • DEBAR épouse BRIERE Virginie 03/05/17 • STAWOWSKI Stanislas 03/05/17 • ZAJCZYK Léokadja 04/05/17 • CHIELLINI Mèropée 06/05/17 • BONNOT veuve HEMONET Colette 09/05/17 • HODOR Emile 15/05/17 • BATAVOINE Bernard 20/05/17 • PIERRON Julien 28/05/17 • FLORENTIN Nadine 07/06/17 • PATARD Christian 07/06/17 • MEUNIER veuve MARCHAL Jacqueline 13/06/17 • GIACOMETTI Daniel 14/06/17 • LAMBERT Aimé 16/06/17 • MARTIN Michel 16/06/17 • MéAUX Georges 01/07/17 • VOLTA veuve GIZA Yolande 12/07/17 • COLLIGNON Gilbert 17/07/17 • REDER Guy 17/07/17 • KMIĘCIK veuve BERDYS Kazimiera 20/07/17 • JONNIAUX veuve CHIELLINI Ginette 25/07/17 • GENEVOIS épouse GOUSSET-FRANCOIS Maryline 27/07/17 • FARNETI Patrick 28/07/17 • MATUSCZAK Jean 08/08/17 • JOLY veuve PELTIER Jacqueline 18/08/17 • SALVETTI Léon 25/08/17 • DUBOIS veuve SIMONNET Viviane 26/08/17 • ALTENHOVEN veuve LABRIET Marie 30/08/17 • MATH épouse LAUTH Danièle 30/08/17 • LANGARD Michel 31/08/17 • DOMINIANNI Paul 04/09/17 • LAFOND Laëtitia 06/09/17 • KALUZINSKI Joseph 10/09/17 • THIÉBAUX Yvon 13/09/17



# CULTURE

## SPECTACLES À VOIR À JARNY !

DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2017/2018

**Vous trouverez toutes les informations détaillées sur les spectacles à venir dans la plaquette culturelle 2017/2018, disponible à la Mairie de Jarny, à l'EGP, à la Maison d'Elsa ainsi que dans de nombreux commerces et lieux publics de la Ville. Nous vous proposons néanmoins un récapitulatif ci-dessous, pour la période de mi-octobre 2017 à fin janvier**

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS (cf. plaquette)
8 AU 10/11/17	20H30	Théâtre <i>Les serpents</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 7
19/11/17	15H	Spectacle musical <i>Siffler n'est pas jouer</i>	Espace Gérard Philippe	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 9
22/11/17 25/11/17	15H 11H	Théâtre jeune public <i>Ciel bleu</i>	Théâtre Maison d'Elsa	11/8/5	Cie du Jarnisy	P 10
25 & 26/11/17	9/12H 14/18H	Exposition d'œuvres photographiques	Salle Rachel Foglia	Entrée libre	Service culturel Ville de Jarny	P 11
01/12/17	20H30	Concert <i>Ill River</i>	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 12
02/12/17	20H30	Concert <i>Musique en Mouvement</i>	Théâtre Maison d'Elsa	10/8	Cie du Jarnisy	P 13
09/12/17	17H	BD-Concert <i>La nuit des pantins</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 14
12/12/17	20H30	Théâtre <i>Oreste aime Hermione...</i>	Théâtre Maison d'Elsa	11/8/5	Cie du Jarnisy	P 15
16/12/17	20H30	<i>Nouvelles chansons...</i> Régis Cunin	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 16
17/12/17	15H	Orchestres d'Harmonies <i>Concert de Noël</i>	Salle Jean Lurçat	Entrée Libre	Service culturel Ville de Jarny	P 17
11 & 12/01/18	20H30	Théâtre <i>La boue originelle</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 18
14/01/18	15H	Christian Chenille <i>Concert de Nouvel An</i>	Salle Jean Lurçat	Entrée libre	Service culturel Ville de Jarny	P 19
20/01/18	20H30	Théâtre <i>Barbe Bleue</i>	Salle Rachel Foglia	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 20
27/01/18	20H30	Les Lauréats de la nouvelle chanson 1ère soirée	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 21/22

# MÉDIATHÈQUE : PROGRAMME DU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2017

## DERNIÈRES ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

### DE NOUVEAUX OUTILS ONT ÉTÉ MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC :

**UN SCANNER EN LIBRE-SERVICE.** Vous pouvez l'utiliser pour numériser des documents personnels (format A4 ou A3) vers votre clé USB. En revanche, il n'est pas possible de numériser des documents appartenant à la médiathèque.

**UN ASSISTANT DE PRÊT** (ou automate de prêt) situé en face du bureau d'accueil. Il vous permet d'effectuer vos emprunts en toute autonomie. N'hésitez pas à demander de l'aide à une bibliothécaire.

**TOUT APPRENDRE, UNE PLATEFORME DE COURS EN LIGNE** qui se présentent sous forme de vidéos et d'exercices interactifs, accessibles depuis un ordinateur avec une connexion internet. La nouveauté pour cette année : 110 nouvelles langues ont été ajoutées au catalogue (du portugais, au luxembourgeois, en passant par le chinois et même le zoulou...). Vous pouvez le consulter sur notre site internet à cet adresse: <http://www.mediatheque-jarny.fr/toutapprendre>. Pour obtenir vos identifiants, adressez-vous aux bibliothécaires.

### LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE SONT GRATUITES ET OUVERTES À TOUS.

Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à [mediatheque@jarny.fr](mailto:mediatheque@jarny.fr).

## ANIMATIONS



**Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans**

Vendredi 24 novembre à 10h

Mercredi 29 novembre à 10h et 16h30

**La Fabrique à histoires : pour les petits de 2 à 4 ans**

Mercredi 6 décembre à 14h30 et 16h (2 séances) :

Atelier contes et arts plastiques animé par Nathalie Zolkos

L'enfant devra être accompagné d'un parent.

**Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans**

Mercredi 8 novembre à 15h et 16h

**L'heure de l'e-stoire : pour les enfants de 8 à 10 ans**

Heure du conte numérique

Mercredi 18 octobre à 14h30

**Astronomie : pour les 8 à 12 ans**

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30 :

21 octobre

4 et 18 novembre

2 et 16 décembre

**Mille feuilles gourmandes : rendez-vous pour les adultes**

Présentation de coups de cœur littéraires

Samedi 9 décembre à 10h

## EXPOSITIONS



Rachel Foglia ©

JUSQU'AU 4 NOVEMBRE

Exposition photographique  
de Rachel Foglia

DU 7 AU 18 NOVEMBRE

Exposition interactive réalisée par le Lab - Val de Briey

DU 21 NOVEMBRE

AU 23 DÉCEMBRE

Exposition de  
peinture de Jean  
Morette : aquarelles  
réalisées dans sa  
jeunesse



## MÉDIATHÈQUE : L'AUTOMNE DU NUMÉRIQUE

**MERCREDI 18 OCTOBRE À 14H30**

**L'heure de l'e-stoire** (pour les 8-10 ans)

**DU 7 AU 18 NOVEMBRE**

**Installation interactive réalisée par le Lab - Val de Briey**

**VENDREDI 10 NOVEMBRE À 18H**

**Copy party** (ados, adultes)

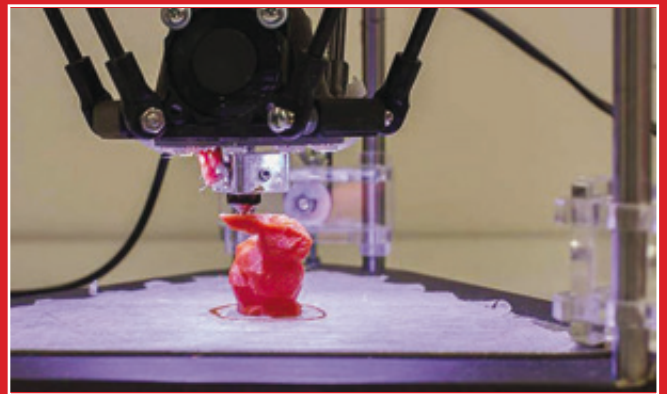
Le saviez-vous ? Il est possible de copier légalement tous les documents de la médiathèque à condition de respecter les règles suivantes :

- apporter son propre matériel de copie (smartphone, ordinateur équipé d'un graveur et/ou des logiciels adéquats, scanner, etc.)
- réaliser cette copie pour un usage privé limité au cercle de la famille.

**MERCREDI 15 NOVEMBRE DE 14H À 18H**

**Réalité augmentée pour les petits** (3 - 6 ans, entrée libre)

Émerveillement assuré avec cette présentation d'applications qui permettent de donner vie à un album, à un coloriage et même aux murs de la médiathèque ! (Possibilité pour les parents d'apporter leurs propres tablettes et de télécharger les applications gratuites)



**SAMEDI 18 NOVEMBRE DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H**

**Imprimez-vous en 3D !**

Faites-vous scanner en 3D par l'intervenant, découvrez votre modélisation sur l'ordinateur et repartez avec votre buste imprimé en 3D. En partenariat avec la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle.

**En décembre** : Diffusion sur les écrans de la médiathèque des vidéos réalisées lors des ateliers organisés par le Lab - Val de Briey



**SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 17H**

**La nuit des pantins**, BD-concert par Aalhex

Spectacle au théâtre, à partir de 12 ans

Conteur polymorphe, Aalhex consacre sa musique et ses illustrations à l'univers sans frontière et sans époque des "Pantins". Artiste autodidacte, il redessine sur scène ce conte glacial par le biais de son concept novateur de BD-concert.



## ÉCOLE DE MUSIQUE : INSCRIPTIONS ENCORE POSSIBLES !

**Dépêchez-vous, il ne reste plus que quelques places pour profiter de l'enseignement des 14 professeurs de l'école municipale de musique de Jarny, qu'il s'agisse d'un instrument à vents, à cordes ou de percussions.**

La formation instrumentale est dispensée individuellement (horaire défini directement avec le professeur concerné) tandis que la formation musicale (solfège) fait l'objet d'un cours collectif. Des cours de chant sont également proposés, de même qu'un éveil auditif et rythmique pour les enfants à partir de 4 ans. Des auditions d'élèves ont lieu tout au long de l'année scolaire.

**Permanences à l'école municipale de musique**

38 rue de la Commune de Paris – 03 82 33 58 64

les lundi 15h/20h, mercredi 9h/12h et 13h30/18h30, samedi 9h/12h.

Secrétariat à la mairie – 03 82 33 14 54 / poste 124

## FÊTES D'HIVER LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2017

**Le square Toussaint prêtera de nouveau son cadre aux festivités organisées le samedi 2 décembre : Saint-Nicolas par la Ville de Jarny et le marché de Noël par le CALC.**

A l'initiative du Service Jeunesse, la Bourse aux jouets ouvrira ses portes au public dimanche 3 décembre à partir de 11 heures, salle Jean Lurçat.

**Les inscriptions seront  
ouvertes mi-novembre 2017  
à la Concordia  
14 avenue de la République  
à Jarny  
03 82 33 27 20.**



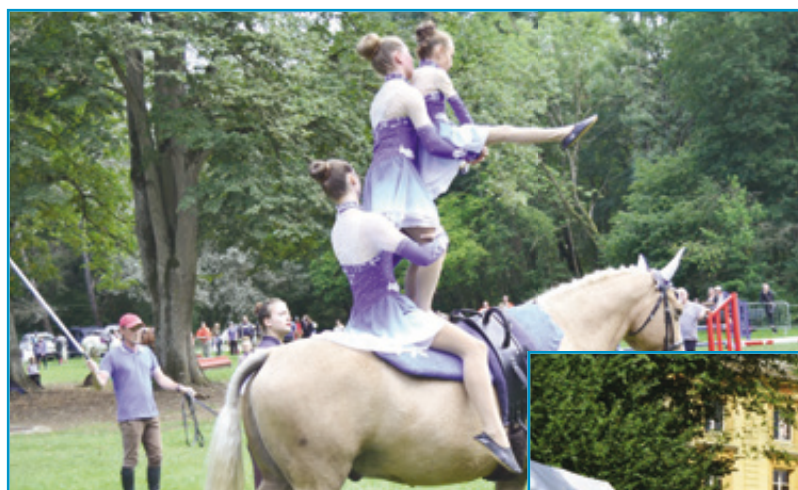
# ÇA C'EST PASSÉ À JARNY

## Un Américain à Jarny

James Zondlo, citoyen américain, et sa femme Thérèse, une Française exilée aux Etats-Unis, ont été accueillis chaleureusement en mairie durant l'été. Pourquoi ce voyage d'Arizona à Jarny ?

James Zondlo est à la recherche des traces du passé de son père, un aviateur de la 3<sup>ème</sup> armée américaine qui traquait les Allemands. Il a ainsi appris que celui-ci était à Jarny en septembre 1944, juste après la libération de la ville pour observer et photographier les positions des Nazis.

James et sa femme ont également pu découvrir que les aviateurs de la seconde guerre mondiale décollaient et atterriçaient, de façon très sportive pour ne pas dire périlleuse, dans un pré situé entre la ferme du Breuillot et le château de Moncel.



## Fête de la Nature

Le public était au rendez-vous de cette 15<sup>ème</sup> édition de la Fête de la nature à Moncel le 3 septembre 2017. Le marché bio et terroir ainsi que les spectacles et nombreuses animations gratuites ont séduit la foule.



Les lauréats des concours des "Maisons fleuries" et d' "Un jardin dans mon école" ont été récompensés à cette occasion.



## Séjours vacances : bilan positif

### Les seniors

C'est en direction de Carqueiranne dans le Var que nos seniors ont séjourné du 16 au 25 septembre 2017. Ils ont ainsi profité d'une belle arrière-saison dans une ambiance conviviale. Sur 54 participants, 40 personnes ont bénéficié de l'aide financière de l'ANCV instaurée dans le cadre du programme seniors en vacances.



### Séjours enfants

Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, 14 séjours à la campagne, en bord de mer ou à la montagne, en France et en Europe ont été proposés aux jeunes Jarnysiens de 6 à 17 ans par le biais de Vacances pour tous. 27 jeunes sont ainsi partis en colonie cet été grâce à la participation financière de la municipalité et de JPA par l'intermédiaire du dispositif "premier départ" (14 enfants sont partis pour la première fois en 2017).

**Les familles jarnysiennes continuent de bénéficier d'avantages exclusifs** grâce au partenariat avec plusieurs organismes de vacances. Un nouveau programme destiné aux vacances est en préparation pour l'année 2018.

## Le nouveau centre de secours de Jarny inauguré

Vendredi 29 septembre 2017, le nouveau centre de secours de Jarny a été inauguré en présence de nombreuses personnalités dont le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Chef de centre et le Maire de Jarny. Cette nouvelle caserne, moderne et fonctionnelle, est située rue Henri Bezon, dans le quartier des Lotissements. Elle accueille désormais les 44 sapeurs-pompiers volontaires de Jarny. Ce bel équipement leur permettra de remplir leur mission de secours confortablement et efficacement.



# ÇA C'EST PASSÉ À JARNY

## Un beau week-end inaugural !

L'Espace Rachel Foglia a été inauguré les 16 et 17 septembre derniers durant les Journées du patrimoine. A cette occasion, de nombreuses personnes venues de tous les horizons ont découvert ce nouveau site.

Le carreau de mine de Droitaumont a été réhabilité pour accueillir une salle socio-culturelle et un espace extérieur où brocantes, manifestations et animations festives pourront être organisées. Ce nouvel espace porte le nom de Rachel Foglia, élue de Jarny et du Jarnisy disparue en 2014, à qui il a été rendu hommage durant ces deux jours, en présence de sa famille. Des temps forts concoctés par les services municipaux et de nombreux bénévoles ont rythmé cet événement : expositions, lectures, concerts, sport, jeux, présentation d'associations, pique-nique, feu d'artifice, inauguration d'une stèle en hommage aux mineurs... Après plus de 80 ans consacrés à l'exploitation minière, le carreau de mine de Droitaumont est désormais dédié à la culture, aux festivités et à la détente. Ce lieu hérité du passé minier de Jarny a traversé les décennies et devient à nouveau un lieu de vie.







## OPPOSITION

### DES PETITS VÉLOS POUR DES PETITS VÉLOS

Depuis quelque temps apparaissent sur la voie publique ces petits logos "vélo". Nous avons tous pensé qu'il s'agissait d'une nouvelle signalétique qui annonçait un nouveau réseau de piste pour deux roues. Mais il n'en est RIEN !!! Il s'agit d'un itinéraire conseillé pour les cyclistes. En attendant les prémices de véritable piste cyclable, vous avez déjà les logos. En ce qui concerne la signalétique de panneaux pour visiter les sites jarnysiens, nous vous conseillons le bout du chemin Rouaux, Jacky Zanardo vous y attend pour vous montrer la mer.

**Pierre DÉCLÈS pour "Jarny en Action"**

### LA CULTURE AU CŒUR DU PROJET MUNICIPAL RELÈVE DE CONVICTIONS FORTES

L'accès à la création artistique est un facteur d'émancipation pour tous afin de mieux s'ouvrir au monde, comprendre son histoire, sa diversité et ses enjeux. A Jarny et nous sommes en droit de le regretter, la culture politique des partis cultive l'entre soi et fait des ravages, y compris dans le monde culturel censé être le plus ouvert.

Alors comment faire pour en sortir ? En faisant advenir la diversité, en accueillant l'autre. Cherchons la pensée et le sensible, et plaçons la fraternité au centre de nos réflexions pour en faire le guide de nos actions.

**Dominique BISIAUX, élu indépendant**

### DURE RENTRÉE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La rentrée est difficile pour les collectivités, qui ont déjà très largement participé à l'effort de redressement des comptes de la Nation. Exiger d'elles 13 milliards d'euros d'économies supplémentaires, soit 3 milliards de plus que ce qui avait été annoncé durant la campagne présidentielle, ce n'est pas tenable et cela constitue une mise en danger réel des services publics de proximité.

Au-delà des moyens de fonctionnement, l'exécutif s'attaque également à l'investissement local : le décret d'annulation de plus de 300 millions d'euros de crédits d'investissement pour 2017, crédits destinés principalement au soutien aux territoires ruraux et à la revitalisation des quartiers les plus en difficulté, est une très mauvaise nouvelle pour nos territoires, dont les investissements portent l'économie locale.

En outre, en supprimant des emplois aidés au cœur de l'été, emplois qui permettent aux collectivités d'assumer leurs missions de service public et aux associations de faire vivre la cohésion sociale dans nos communes, le

Gouvernement prive d'une chance de rebond des dizaines de milliers de personnes en difficulté. Quelle injustice pour nos concitoyens les plus fragiles de les priver de cet outil d'insertion sociale et professionnelle !

Toutes ces annonces se sont faites sans concertation, une absence de dialogue qui s'est d'ailleurs manifestée à travers la décision unilatérale de remettre en cause les rythmes scolaires, sans qu'aucune évaluation du dispositif n'ait eu lieu, quitte à créer une école à deux vitesses.

Par ses arbitrages (hausse de la CSG, baisse des APL, baisse de l'ISF), la politique gouvernementale révèle jour après jour ce qu'elle est : une cure de rigueur, une politique de droite libérale, une politique injuste, que nous dénonçons.

**Céline HENQUINET et Dominique COLNAT  
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"**

### UNITÉ POUR EN FINIR AU PLUS VITE AVEC LE GOUVERNEMENT MACRON-PHILIPPE

13 milliards de moins pour les collectivités locales d'ici 2022, 300 millions dès cette année, suppression de la taxe d'habitation pour asphyxier les communes, nouvelle vague de fusions de communes... Le gouvernement Macron-Philippe multiplie les attaques contre les collectivités locales avec la même violence que contre le Code du travail.

Quelle doit être la réponse des élus ?

Faudrait-il, avec quelques aménagements, accepter que la lutte contre les pseudo-déficits exigée par l'Union européenne requière des sacrifices ?

Faudrait-il demander à ce gouvernement de trouver des économies ailleurs, dans le budget de l'état ou de la Sécurité Sociale, autres domaines inclus dans les critères de Maastricht ?

Faudrait-il réduire le coût des investissements en allégeant les normes ? (c'est au nom de ces principes chers à Thatcher et Blair que la tour de Grenfell à Londres a brûlé en quelques minutes) ?

Finalement, il ne resterait plus qu'à attendre les prochaines élections et laisser

le gouvernement remettre en cause tout ce que le mouvement ouvrier et démocratique a mis plus d'un siècle à construire !

Il faut le dire. Ce gouvernement n'a aucune légitimité pour lancer ses offensives, toutes inscrites dans les directives de l'Union européenne. Elles ne sont possibles que parce que les institutions de la Vème république donnent tout pouvoir au président, même minoritaire, et n'autorisent que les alternances au service des mêmes politiques. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est le combat uni de la population avec ses organisations ouvrières et démocratiques pour se débarrasser de ce gouvernement et en instaurer un autre qui convoquera une Assemblée constituante, rendant au peuple le pouvoir de décider, engageant la rupture avec la Vème république et l'Union européenne.

**Christian MINARY,  
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité  
du gouvernement et de l'Union européenne"  
chrisminary54@orange.fr**

## LES INQUIÉTUDES GRANDISSENT AU FIL DES ANNONCES GOUVERNEMENTALES

Les annonces gouvernementales se suivent et malheureusement se ressemblent ! Elles contribuent chacune d'entre elles à faire grandir les inquiétudes des collectivités qui ne cessent de connaître depuis maintenant de nombreuses années des attaques qui mettent en péril leurs finances.

Dans la continuité des mesures des présidences Sarkozy et Hollande qui ont contribué à asphyxier nos communes, le Président Macron prévoit la baisse des dotations d'Etat de 13 milliards d'euros sur 5 ans, une amputation de 300 millions d'euros des subventions d'investissement, la suppression de la taxe d'habitation et pour finir la suppression des contrats aidés.

Toutes ces mesures ont des conséquences désastreuses pour nos communes. En effet, elles engendrent mathématiquement la diminution de nos capacités d'investissement. Il ne faut pas oublier que 70 % des dépenses d'investissement sur le territoire national sont prises en charge par les collectivités. Par ricochet, c'est l'économie toute entière du pays qui est mise à mal ! L'asphyxie financière des collectivités a des répercussions également sur les services publics rendus aux habitants. Les services publics constituent des maillons essentiels

pour répondre aux besoins des populations dans les domaines de la santé, de la petite enfance, de la jeunesse, de l'éducation, de la sécurité publique... Ils doivent être consolidés et développés dans les campagnes et les villes moyennes car ils renforcent la cohésion et le lien social dans nos territoires et sont garants de l'égalité entre les citoyens. Pour finir, au travers de la fin des contrats aidés, ce sont les politiques de solidarité qui sont remises en cause. A écouter le gouvernement, on a l'impression que les contrats aidés sont un confort dont on peut se passer ! Pourtant, ce dispositif permet aux bénéficiaires de se former et de s'insérer dans la vie professionnelle et aux associations ainsi qu'aux collectivités locales, fragilisées par la baisse drastique des subventions et des dotations, de mener à bien leurs missions.

On ne doit pas se mentir, l'objectif final est de faire disparaître un nombre important de communes et de réduire les services publics. Nous ne devons pas rester insensibles à ces attaques répétées et devons lutter pour garantir la pérennité de l'échelon communal et de ses finances pour mener à bien tous les projets utiles aux populations.

**Hervé BARBIER pour les groupes  
"communistes et républicains" et "société civile"**

## MOBILISONS-NOUS EN DIRECTION DES CONTRATS AIDÉS !!!

Il nous paraît primordial d'alerter le Gouvernement sur la situation difficile et les conséquences que s'apprête à subir bon nombre d'acteurs de nos territoires, dans le cadre des suppressions et des non renouvellements annoncés d'un certain nombre de contrats aidés (CAE, CUI...).

Ces contrats aidés sont avant tout la seule possibilité pour des personnes de se réinsérer dans le monde du travail, d'avoir une vie active et même de se créer un réseau professionnel. Ces contrats luttent notamment contre le sentiment de relégation, le repli sur soi. Ces contrats aidés permettent aux plus fragiles de retrouver un emploi durable, s'inscrivant parfois dans un parcours professionnel qui ne les aura pas épargnés. Ils leur permettent de reprendre confiance en soi.

Un grand nombre d'organisations, du secteur marchand, comme du monde associatif non-marchand, proposent des formations en complément et des offres d'emplois à leurs salariés bénéficiant de contrats aidés. Ils créent les conditions pour permettre des modalités d'insertion durable dans l'emploi et non délocalisable.

Pour preuve, une enquête de la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) démontre que près de 84 % des travailleurs concernés par le secteur marchand sont maintenus dans leur établissement de travail à l'issue de l'aide financière publique.

De plus, ces contrats aidés ont un impact majeur dans les territoires ruraux tant dans les collectivités territoriales que le monde associatif. Ils portent les services à la population (périscolaire), permettent à des personnes en situation de handicap d'être accompagnées, notamment dans le milieu scolaire. Ils offrent la possibilité à des collectivités ou des associations souvent contraintes par des réalités économiques liés aux baisses des moyens alloués par l'Etat, de porter un niveau de service équitable quel que soit le territoire.

La suppression de ces emplois dans une situation de croissance économique insuffisante nous fait également craindre une accentuation du chômage, une précarisation de certains publics et une perte considérable des services rendus à la population.

Il est donc urgent de se mobiliser tous ensemble afin de mettre à disposition des plus fragiles des contrats spécifiques adaptés et en parallèle apporter une offre de service aux acteurs engagés.

**Catherine GUILLON et Denis WEY  
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

sam dim  
**25 / 26**  
NOVEMBRE

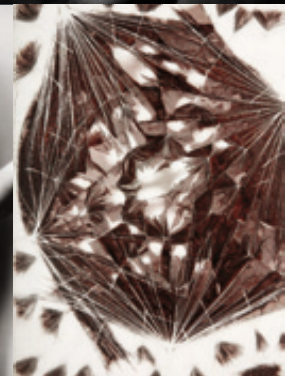
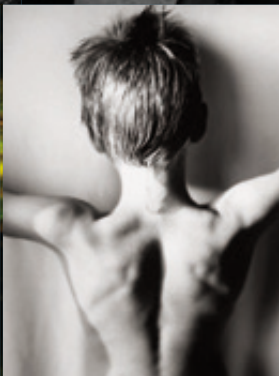
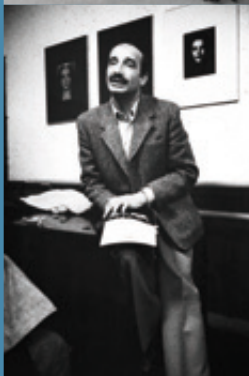


Collection  
de **126 œuvres**  
photographiques

## SALLE RACHEL FOGLIA

ancien Carreau de Mine de Droitaumont réhabilité  
42, rue des Ecoles - JARNY

## VILLE DE JARNY



**ENTRÉE  
LIBRE**

samedi 25 novembre 2017 > 9h-12h ■ 14h-19h  
dimanche 26 novembre 2017 > 9h-12h ■ 14h-18h

